

Image not found or type unknown



Dégâts des eaux non indemnisés

Par **jessy974**, le **14/10/2009** à **14:45**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car il y a quelques années, j'ai été victime de dégâts des eaux successifs pour lesquels je n'ai reçu aucune indemnisation.

Aujourd'hui, je rencontre des difficultés d'humidité dans mon appartement qui, font suite à ces différents sinistres.

Quel est mon recours auprès de mon assurance ?

Cordialement